PRÉFÈTE DE L'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
départementale
des territoires

BILAN PRÉLÈVEMENTS DES BERNACHES DU CANADA

POUR LA CAMPAGNE DE DESTRUCTION A TIR A POSTE FIXE
DU 1er FEVRIER AU 31 MARS 2022

Arrêté ministériel du 2 septembre 2016 pris pour l'application de l'Art. 427-6 du Code de l'Environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux d'espèces classées nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain.

A retourner pour le 15 avril 2022 au siège de la FDCO :
Service « Migrateurs – Zones Humides » / SAGIR - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque – BP 50071 Agnetz
60603 CLERMONT CEDEX - Fax : 03 44 19 40 41 – s.dumont@fdc60.com

---

Nom : ……. Prénom : ……..

Adresse : …….....

CP : …… Commune : …… Téléphone : ……./…..../…. .../… ..../……...

E-mail : ……..@.....

Commune de prélèvements	**Date**	**Bernache du Canada** (Nombre)	
		Adulte	Juvénile
Total			

Fait à ……Le ..……/…..…/ 2022

Signature

Imprimé téléchargeable sur :
http://oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/La-chasse-et-la-faune-sauvage/formulaires/nuisibles